REVUE
DES
QUESTIONS HISTORIQUES

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

111e LIVRAISON

1er JUILLET 1894

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE
5, RUE SAINT-SIMON, 5

1894

LIVRAISON DU 1er JUILLET 1894

REVUE

DES

QUESTIONS HISTORIQUES

REVUE

DES

QUESTIONS HISTORIQUES

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XII

(LVI[e] DE LA COLLECTION)

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

5, RUE SAINT-SIMON, 5

—

1894

MÉLANGES

I.

GUBARU ET DARIUS LE MÈDE

NOUVELLES PREUVES DE LA VALEUR HISTORIQUE DU LIVRE DE DANIEL

La question de la fin du nouvel empire chaldéen est certes une question historique intéressante.

Pour la résoudre, nous disposons, en dehors des sources indigènes connues sous le nom d'*Annales de Nabunaid* et de *Cylindre de Cyrus*, du livre de Daniel, de certaines données de Bérose et d'Abydène afférentes à ce problème, et aussi des récits d'Hérodote et de Xénophon.

Sans doute il ne faut pas avoir une confiance aveugle dans les documents de l'antiquité profane; l'on peut et l'on doit, surtout quand ce sont des sources étrangères à la nation dont ils s'occupent, les contrôler au moyen des sources indigènes et appliquer à ces documents les règles d'une saine critique historique.

C'est ce que nous avons fait dans notre mémoire sur la *fin du nouvel empire chaldéen* [1], en ce qui touche les récits d'Hérodote et de Xénophon concernant la prise de Babylone. Nous nous sommes efforcé d'en tirer le noyau vraiment historique au moyen de leur confrontation avec les documents indigènes ainsi qu'avec le livre de Daniel, document contemporain des événements.

Nous sommes-nous mépris sur le véritable sens des documents indigènes et sur la valeur historique du livre de Daniel? Est-ce à tort ou à raison que nous avons suppléé au silence des documents indigènes au moyen des autres sources indiquées plus haut?

[1] Voir *Revue des questions historiques*, livraison d'avril 1894.

Telle est la question qui reste à examiner.

Dans un article bienveillant de la *Revue sémitique* [1], consacré à notre mémoire précité, M. Joseph Halevy considère notre exposé de la prise de Babylone comme inconciliable avec le véritable contenu des données indigènes. En outre, il met en suspicion l'historicité du livre de Daniel en ce qui touche la question qui nous occupe.

Dans le cas présent il s'agit moins de l'autorité dogmatique de ce document que de sa valeur historique. M. Halevy allègue contre son historicité la mention 1° du festin de Balthasar, 2° de l'investiture de Daniel comme *troisième* en rang dans l'empire chaldéen après le roi Balthasar, 3° de l'établissement d'un royaume médo-perse, dont Gubaru-Darius aurait été monarque du vivant de Cyrus.

Examinons la valeur de ces divers griefs et s'ils peuvent être allégués comme des arguments valides contre l'historicité du livre de Daniel.

En ce qui concerne le festin de Balthasar, il a un point d'appui dans le récit d'Hérodote concernant la prise de Babylone, récit qu'on n'a pas de droit de rejeter, parce qu'il confirme implicitement le récit de Daniel.

Ce récit d'Hérodote insinue clairement la conviction où étaient les assiégés que le quartier royal était imprenable, ce qui les enhardit à célébrer la festivité de l'époque sans souci de l'armée assiégeante. D'ailleurs, l'armée de Gubaru ne s'en rendit maître que huit mois après la prise de la majeure partie de Babylone, et encore seulement grâce au stratagème mentionné par Hérodote. Rien de plus naturel que de croire que la conviction de ses sujets était partagée par Balthasar. Dès lors on s'explique le festin donné par lui dans le quartier royal assiégé sans résultat depuis des mois.

Quant au deuxième grief, savoir le fait mentionné par le livre de Daniel, de l'élévation de Daniel au troisième rang dans l'empire malgré son interprétation des mots mystérieux tracés sur le mur de la salle du festin dans le sens de la fin prochaine du règne de Balthasar et de la monarchie chaldéenne, il est moins étrange en réalité qu'il ne le paraît à première vue. Daniel seul avait pu lire et interpréter les mots tracés par la main d'un être invisible extra-mondain. Il devait dès lors apparaître aux yeux du monarque comme un personnage ayant des relations intimes avec le monde surnaturel, et capable de détourner les malheurs annoncés par lui. En conférant à Daniel la plus haute dignité dans l'empire qu'il pût lui conférer, le monarque superstitieux pensait sans doute intéresser ainsi directement ce prophète de malheur au maintien de l'empire et le faire employer toute son

[1] Voir la livraison d'avril 1894, p. 186 et suivantes.

influence surnaturelle pour détourner du roi et de la monarchie les malheurs dont ils étaient menacés.

D'ailleurs, Balthasar partageait la persuasion de ses sujets, que le quartier royal était imprenable. Cette conviction impliquait l'ultérieure conviction de l'insuccès du présent siège ainsi que de la chance de voir bientôt, grâce à cet insuccès, l'empire délivré de ses ennemis.

Jointe à l'espoir mis par Balthasar dans le pouvoir surnaturel de Daniel, cette conviction suffit à expliquer raisonnablement l'acte de Balthasar en vertu duquel il élevait Daniel au troisième rang dans l'empire, qu'il était loin de considérer comme déjà perdu pour lui.

En ce qui concerne le partage de l'empire médo-perse entre Cyrus et Darius, ce fait n'est guère plus étrange que le partage de l'empire romain entre deux Augustes, gouvernant, l'un l'Orient, et l'autre l'Occident. D'ailleurs, *Gubaru* était, au témoignage de Xénophon, un *πρεσβύτης ἀνήρ*, et, selon Daniel, *Darius le Mède* était âgé de soixante-deux ans quand il devint roi des Chaldéens.

Pareil âge présageait un court règne, et la réunion à brève échéance des deux parties de l'empire sous le sceptre unique de Cyrus.

En présence de ces explications, il n'y a, on le voit, pas grande importance à attacher aux griefs que nous venons d'examiner. En saine critique, ils ne sont pas de nature à pouvoir mettre en suspicion sérieuse le caractère historique du livre de Daniel. Il reste cependant encore un point obscur à éclaircir, savoir celui de l'identité de Gubaru avec Darius le Mède, roi des Chaldéens.

Selon Abydène, dans la *Chronique arménienne* d'Eusèbe, « *Dareh*, le *roi*, éloigna » (Nabunaid) lequel, selon Bérose, fut relégué en Carmanie par Cyrus. Nabunaid était le prisonnier de guerre de Gubaru; celui-ci seul a pu l'éloigner de Chaldée en le livrant à Cyrus lors de l'arrivée de ce monarque à Babylone le 19 octobre 539.

Dès lors, le *roi Dareh* d'Abydène, manifestement le même personnage que Gubaru, ne saurait être nul autre que Darius le Mède, roi des Chaldéens. D'où il résulte que Gubaru, établi d'abord par Cyrus *gouverneur* de Babylone avant la prise du quartier royal [1], fut créé *roi* par son royal maître après la chute de ce quartier et la mort, en cette circonstance, du dernier roi indigène de Chaldée.

C'est ce qu'atteste d'ailleurs le fait de l'existence de *dariques* déjà,

[1] M. Halevy nie que Gubaru fut créé *gouverneur* de Babylone, mais le fait est affirmé formellement par les *Annales*, ligne 20, qu'il faut lire : « Gubaru, *son lieutenant* (de Cyrus), (des) lieutenants (subalternes) dans Babylone établit. » Ceci eut lieu, en vertu du contexte, après le départ de Cyrus de Babylone, sans doute quand Gubaru se disposait à détourner les eaux du fleuve pour pénétrer dans le quartier royal. Il aura envoyé des parties de son armée sur divers points de l'immense cité, dans le but d'inspirer par cet éparpillement feint de ses forces une fausse sécurité aux assiégés du quartier royal.

selon Xénophon, du vivant de Gobryas ou de Gubaru, et, selon le livre d'Esdras, II, 69, déjà en l'année 536, au début de laquelle est à placer le décès de Gubaru-Darius, roi des Chaldéens. D'après le scoliaste d'Aristophane et Suidas, cette monnaie tirait son nom d'un roi Darius *plus ancien* que Darius, fils d'Hystaspe. Ce roi Darius plus ancien est *Dareh, le roi,* d'Abydène, *Darius le Mède* de Daniel.

La preuve que le nom de *dariques* vient de ce Darius plus ancien que le fils d'Hystaspe est fournie par le passage précité du livre d'Esdras, qui n'est que la reproduction d'un fait mentionné dans le *Journal* tenu par Zorobabel et se rapportant à l'époque de l'arrivée des Juifs captifs libérés sur le sol de leur patrie, soit à l'an 536, fait par conséquent antérieur de plusieurs années à l'avènement au trône de Darius, fils d'Hystaspe.

On objectera peut-être contre notre prémisse que l'expression hébraïque דרכמון, Esdras, II, 69, écrite אדרכון, I. Chron., XXIX, 7, et Esdras, VIII, 27, désigne un *poids* et non pas une *monnaie*, et que dès lors la traduction de ce mot par *dariques* n'est pas justifiée. Pour se convaincre du contraire, on n'a qu'à consulter la version des Septante. En effet, l'expression אדרכנים, I. Chron., XXIX, 7, y est rendue par χρυσοῦς, et Néhémie, VII, 70-71, par χρυσοῦ νομίσματος. C'était donc bel et bien une *monnaie d'or* qui était désignée sous cette appellation, laquelle tirait son nom d'un monarque *Dareh*, son royal émetteur, plus ancien que le fils d'Hystaspe, car, d'après le *Journal* de Zorobabel, elle avait déjà cours dans l'empire médo-perse avant l'an 536.

Dans le passage précité du livre des Chroniques, son auteur désigne, il est vrai, sous la dénomination d'אדרכנים les *pièces d'or* dont il fut fait don à l'époque du *roi David*, mais on s'explique que cet auteur, contemporain de l'existence de *dariques d'or*, se soit servi de cette appellation pour désigner les pièces d'or en usage à l'époque du roi David.

A notre avis, il résulte clairement de ce qui précède que, d'après les témoignages concordants de Xénophon, d'Abydène, de Daniel, ainsi que du livre d'Esdras, il a existé un roi Dareh, contemporain de Cyrus, qui ne saurait être autre que *Gubaru*, créé roi des Chaldéens par Cyrus. Les sources historiques précitées suppléent donc au silence des *Annales* en ce qui touche l'avènement au trône de Gubaru sous le nom de *Daryawes* après la mort de Belsarussur, dernier roi indigène de Chaldée.

M. Halevy n'admet pas, il est vrai, que Belsarussur a été le dernier roi indigène des Chaldéens, mais il admet qu'il n'est pas question de la mort de *Nabunaid* dans les lignes 22-23 des *Annales*. D'après lui, il s'agit là du décès de *Gubaru*.

En ma qualité de profane en assyriologie, il m'est impossible de

juger par moi-même si le sens attribué par M. Halevy au passage des *Annales* en question est fondé.

Je laisse donc la parole aux assyriologues.

Le P. Scheil traduit ce passage comme suit [1] : « Le 8e mois, la nuit du 11e jour, Gobryas dans [le palais de] la reine mourut. » C'est donc *Gobryas* qui meurt, selon le P. Scheil de même que selon M. Halevy.

M. Hommel traduit [2] : « Dans [le même?] mois (d'Adar), le 11e jour, Ugbaru est sur.... *et le roi meurt.*

Écoutons encore M. Friedrich Delitzsch. Voici comment il s'exprime [3] : « Une des dernières et peut-être précisément une des notices les plus importantes de la tablette en question est malheureusement si mal conservée, qu'on ne saurait pas, semble-t-il, en déduire des conclusions bien garanties. Elle commence par les mots : Dans la nuit du 11 marchesvan Gubaru.... après quoi *paraît* être mentionnée la mort (ou naturelle ou violente) du fils(?) du roi. »

En ce qui concerne la traduction de M. Halevy, il importe de remarquer que quand les *Annales* mentionnent Cyrus, elles ne le désignent jamais par son *titre de roi*, mais par son *nom propre*. D'où nous inférons que le *roi* en question, ligne 23, n'est pas Cyrus. Cyrus était déjà parti à ce moment-là de Babylone pour Suse ; c'est ce qui résulte du silence même gardé à son sujet par les *Annales* à partir de la fin de la ligne 20.

Si l'on entend avec M. Halevy par le *roi* mentionné ligne 23 Cyrus, alors ce ne serait plus Gubaru, mais Cyrus lui-même *qui meurt*. Le silence des *Annales* à partir de la ligne 23 au sujet de Gubaru s'explique par le départ de celui-ci pour Suse, d'où il revint avec le titre de *roi des Chaldéens*.

Un assyriologue compétent m'écrit qu'à son avis le texte mutilé des *Annales* depuis la fin de la *ligne* 22 jusqu'au commencement de la *ligne* 23 porte encore ce qui suit : *Gubaru sur.... la femme du roi mourut.*

En présence du fait mentionné par le livre de Daniel, v, 30, savoir que pendant la nuit même du festin et de la prise du quartier royal de Babylone, le roi Balthasar *fut tué*, il me paraît hautement probable que le texte mutilé des *Annales* portait ce qui suit : *Ugbaru sur* [le roi fondit : avec le roi] *la femme du roi mourut.*

Si cette conjecture est fondée, il s'ensuit que les *Annales* confirment le fait mentionné par Daniel, tout en y ajoutant qu'en cette même

[1] Voir *Revue biblique*, t. I, p. 253.
[2] *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 786.
[3] *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, p. 238.

nuit *la femme du roi* Balthasar partagea le sort de son royal époux.

La suite du récit des *Annales* favorise ce sens. Qu'il y ait eu à l'occasion de la mort de ce dernier, ancien défenseur du pays d'Accad, un deuil général dans ce pays, cela se comprend sans peine, mais qu'un pareil deuil ait éclaté à l'occasion de la mort de Gubaru, qui venait de renverser l'empire chaldéen, cela nous paraît inconciliable avec le patriotisme ardent du peuple babylonien, qui s'était révolté contre Nabunaid, parce qu'il ne songea à la défense de l'empire que quand celui-ci ne pouvait plus être sauvé [1].

D'ailleurs, il ne faut pas non plus perdre de vue que si, avec M. Halevy et le P. Scheil, on laisse mourir Gubaru avant qu'il fût devenu *roi*, on doit jeter par-dessus bord le témoignage d'Abydène concernant le *roi Dareh*, ainsi que le fait historique de l'existence des *dariques* en 536, fait qui présuppose la *royauté* de Gubaru.

Le roi qui *meurt* à Babylone après la relégation de Nabunaid en Carmanie et la prise totale de la grande cité ne saurait être que Balthasar, son fils. Celui-ci s'était enfermé dans Babylone dès 539 ; il en refusa l'entrée à son père après la fuite de ce dernier du pays d'Accad insurgé contre lui. A moins d'admettre cela, le fait garanti par Bérose que Nabunaid se réfugia à Borsippa, où il fut capturé facilement par Gubaru, au lieu de se réfugier à Babylone réputée inexpugnable, reste absolument inexplicable.

Seul, le livre de Daniel nous donne la clef de l'explication de la triple énigme suivante, d'abord de la capture de Nabunaid à Borsippa, puis de la vraie personnalité du *roi qui meurt* à Babylone lors de la prise totale de la cité, et enfin l'absence de Cyrus de Babylone à ce moment-là. D'après Daniel, VIII, rapproché de la tradition mentionnée par Justi, *Geschichte des alten Persiens*, page 20, l'absence de Cyrus eut pour cause l'entrée en campagne, comme allié de l'empire chaldéen, du roi d'Elam sur l'instigation de Daniel envoyé à cette fin à Suse par Nabunaid.

Le récit d'Hérodote concernant la prise de Babylone au moyen du stratagème du détournement des eaux de l'Euphrate, ainsi que le récit concordant de Daniel, en ce qui touche l'invasion inopinée et nocturne du palais royal, dans laquelle *fut tué*, d'après lui, le roi Balthasar, rapprochés du passage litigieux des *Annales*, font pencher, me semble-t-il, le plateau de la balance en faveur de la mention du trépas violent de Belsarussur à cet endroit.

[1] Une fois l'empire babylonien tombé avec sa capitale et la lignée royale indigène éteinte dans la personne de Belṣarussur, une politique avisée n'avait pas ombrage à prendre au sujet de pareille platonique démonstration de deuil dans le pays d'Accad à l'occasion du trépas d'un prince qui avait été toujours cher aux habitants de ce pays.

Gubaru survécut encore environ deux ans à Belsarussur, le remplaça sur le trône de Chaldée, et, au moment de son avènement, il prit le nom royal de Daryawes.

FL. DE MOOR.

II.

DE L'ORIGINE DU *LIBER RESPONSALIS* DE L'ÉGLISE ROMAINE.

RÉPONSE A M. L'ABBÉ BATIFFOL.

Dans son *Histoire du bréviaire romain*, M. Batiffol avait entrepris de prouver que les monastères des grandes basiliques romaines aux VIIe et VIIIe siècles étaient peuplés non de moines bénédictins, mais de chanoines réguliers [1]. Il disait dans le même chapitre qu'on n'est pas en droit de dire que la cantilène romaine, c'est-à-dire la musique des antiennes et des répons de l'office, soit de saint Grégoire, et que par là toute la question de l'origine du recueil des antiennes et des répons de l'office reste en dehors et indépendante de la question de l'origine de l'antiphonaire [2].

Dans un article que publia, il y a un an, la *Science catholique*, j'avais fait voir la faiblesse des preuves sur lesquelles M. Batiffol appuyait cette double négation. La dernière livraison de la *Revue des questions historiques* contient sa réponse à mon article. Il laisse de côté la question des monastères annexés aux grandes basiliques, « quitte à la reprendre plus tard ailleurs, si besoin est [3]. » Il ne s'oc-

[1] P. 61-63.

[2] P. 53-55.

[3] Cet article était imprimé, quand j'ai eu connaissance de la 2e édition de l'*Histoire du bréviaire romain*. Elle n'est, sur la question qui nous occupe, que la reproduction littérale de la première. Mes arguments n'ont donc pas convaincu l'auteur. Mais le public qui nous a lus l'un et l'autre sera sans doute quelque peu étonné et déçu. Il y a donc lieu de croire, comme M. Batiffol l'insinue ici, qu'il saura trouver l'occasion de reprendre cette question et de faire connaître les arguments nouveaux sur lesquels il appuie la thèse qu'il maintient dans l'édition nouvelle, les premiers étant notoirement insuffisants.